

334  
LETTRE  
DE CACHET  
DV ROY,

Enuoyée à la Chambre des Comptes  
sur son retour en sa bonne  
Ville de Paris.

*Du vnziesme Aoust mil six cens quarante-neuf.*



A PARIS,  
Chez DENYS DE CAY, Imprimeur & Libraire  
ordinaire de la Chambre des Comptes, en l'Isle  
du Palais, au Soleil d'or.

---

M. D C. XLIX.

374



234  
770  
790

LETTRE  
DE CACHET  
DU ROY

Envoyée à la Chambre des Comptes  
sur son retour en la bonne  
Ville de Paris.



PARIS  
Chez DENYS DE CAY, Imprimeur & Libraire  
ordinaire de la Chambre des Comptes, en l'ile  
du Palais, au soleil d'or.





## DE PAR LE ROY.

**N**OS AMEZ ET FE A V X,  
 Voyans que les affaires qui nous auoyent obligé de nous aduancer vers nostre frontiere de Picardie, sont aux termes que nous le pouuions desirer pour la seurété de nostre Estat & le bien de nostre seruice, Nos Armées de Flandres estans au delà de Lescault, qu'elles ont passé à la veuë de celles des Ennemis, & les ont poussées avec perte & confusion de leur part, l'Archiduc y estant en personne. Et pendant nostre sejour par deçà ayans fait de nostre part les choses necessaires pour r'entrer en Conference sur le traicté de la Paix entre cette Couronne & celle d'Espagne, que les Espagnols auoyent rompu à Munster: D'ailleurs ayans mis en grande consideration les instances qui nous ont esté faites diuerses fois pour nostre retour en nostre bonne Ville de Paris, Nous auons resolu par l'Aduis de la Reyne Regente nostre tres-honorée Dame & Mere, de nous rendre en nostredite Ville l'vn

A ij



des iours de la sepmaine prochaine, dequoy nous  
auons bien voulu vous donner part comme d'une  
chose de laquelle nous iugeons bien que vous re-  
ceurez de vostre costé vne particuliere satisfaction,  
Vous asseurant tousiours de nostre affection pour  
vostre Compagnie. Et la presente n'estant pour  
autre fin, Nous ne vous la ferons plus longue.  
DONNE' à Compiègne le vnziesme Aoust  
1649. Signé, LOUIS. Et plus bas, LE TELLIER.

Et sur la suscription est escrit :

*A Nos amez & feaux les Gens tenans  
Nostre Chambre des Comptes à Paris.*

Nos Armées de Flandres estans au delà de l'Escant,  
duelles ont passé à la veüe de celles des ennemis,  
& les ont pouües avec perte & confusion de leur  
part, l'Archiduc y estant en personne. Et pendant  
nostre séjour par deçà sans fait de nostre part  
les choses necessaires pour rentrer en Conste-  
tence sur le traicté de la Paix entre cette Couronne  
& celle d'Espagne, que les Espagnols auoyent  
rompu à Munster: D'aillieurs ayans mis en grande  
consideration les instances qui nous ont esté faites  
diuerses fois pour nostre retour en nostre bonne  
Ville de Paris, Nous auons resolu par l'Aduis de  
la Reyne Regente nostre tres-honorée Dame &  
Mere, de nous rendre en nostre dite Ville l'an